



Réunion des référents de quartiers Le centre bourg. 7fevrier 2024.

Présents	<p>Ronze Gabriel, Morel Thierry, Villars Pétrus, Sartre Jean-luc, Descot Hubert, Kubicki Patrice.</p> <p>Excusés : Guy ESCOFFIER, Bernard COLLIN ADJOINTS</p> <p>Clapeyron Patrice, D'Auria Virginie, (Conseillers municipaux) et Rivet Roland (maire)</p>
-----------------	--

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner / Acteur / <u>Délai</u>
Rôle des référents de quartiers.	Faire remonter en mairie les remarques, suggestions, demandes de travaux ou des modifications à effectuer dans leur quartier. Faire connaissances et garder un lien social avec ces voisins. Être à l'écoute d'autrui et répartir l'info. Lors des réunions seront débattus les sujets suivants : accessibilité, sécurité, stationnement, propreté, lutte contre l'incivilité, éclairage...mais aussi faire connaissance entre référents. Ces réunions sont ouvertes à tous et peu importe le quartier.	<p>-Le compte rendu durant la réunion a été pris en charge par les élus sera aussi disponible sur le site de la mairie.</p> <p>-Le compte rendu sera envoyé avec l'adresse mail : elus.sfa@orange.fr.</p> <p>-Distribution du bulletin municipal : demande de distribution par « coup de pouce à l'emploi » en raison de contraintes trop fortes pour une distribution par élus et référents.</p>
Compostage et Poubelles	-Le composteur collectif du centre bourg à un franc succès car le deuxième bac est souvent plein. Pour le côté esthétique, il est suggéré de fermer.	

	<p>-Les petits composteurs situés derrière Catherine Courbon vont être transformés en collectifs et déplacés vers l'espace vert à côté de la salle. Les services techniques fabriqueront eux-mêmes les nouveaux composteurs.</p> <p>-La commune souhaiterait rajouter des composteurs sur Auroure et le Paraboin. Mais il faut trouver les bons emplacements. Pour le Paraboin, on nous suggère de le mettre dans le talus près des escaliers et pour Auroure, à côté des emplacements prévus pour les colonnes aériennes.</p> <p>-Vers la salle Catherine Courbon, cela fait environ 2 mois que certains bacs verts sont abimés et n'ont plus de couvercles. C'est aussi le cas au Plantegramme, où les poubelles sont cassées et du coup les gens mettent leurs déchets à côté.</p> <p>En ce qui concerne le changement et les modifications des containers pour du semi-enterré et les colonnes aériennes, la date n'a pas été encore fixée.</p> <p>Les jours de collecte ne sont plus très clairs pour les habitants, il serait peut-être pratique de refaire un point de communication.</p>	<p>-Il est suggéré d'installer une caméra</p> <p>-A étudier.</p> <p>-A voir pour changer les poubelles abimées.</p> <p>-Rappel des tournées de collectes sur illiwapp ou le site de la commune.</p>
<p>Circulation, Travaux et entretien.</p>	<p>-Le radar pédagogique qui était placé rue Denis Peyrard, montrait que dans l'ensemble la vitesse est bien respectée. Cependant, il a été observé que certains véhicules qui descendent de st Didier ou du mont accélèrent sur le petit rond-point et que celui-là est un accélérateur de vitesse. Un véhicule sur quatre respecte celui-ci. De plus, les camions et gros engins qui eux, circulent dessus font énormément de bruit. Un marquage au sol serait certainement dissuasif.</p> <p>-Du côté du Paraboin, un fou du volant prend le dos d'âne à vive allure. L'incivilité est partout. Les habitants de la boisselière sortent moins vite, cela est une bonne chose.</p> <p>-Les jeunes de la communauté de commune ont rénové les croix du village. (Rue de l'ouest, plantegramme). Il est suggéré d'aménager ou de fleurir la croix de la rue de l'ouest car l'espace le permet. De plus, il faudrait déplacer la table d'orientation qui n'est pas à la bonne place car on doit monter sur le talus.</p> <p>-La « maison Vigouroux » a été désamiantée et sera remplacée par un parking en attendant la construction de la future cantine. Celui-ci sera un plus pour faciliter le stationnement vers l'école. Il sera réalisé en interne par nos services. Il a été proposé de le minuter comme le parking du centre pour éviter les stationnements abusifs.</p> <p>-La poursuite des trottoirs sera réalisée route d'Auvergne.</p> <p>-Le radar rue Denis Peyrard a été déplacé vers la route d'Auvergne car là aussi beaucoup se plaignent de</p>	<p>-Peut-on sanctionner et comment ceux qui roulent trop vite ?</p> <p>-A voir pour un marquage au sol.</p> <p>-Verbaliser ?</p> <p>-A réfléchir.</p> <p>-A discuter (adjoints ST)</p>

	<p>la vitesse. Lors des manifestations des agriculteurs, le passage de certains camions a compliqué la circulation et endommagés certaines chaussées de notre village, notamment dans le virage de l'école privée ou les plots ont été arrachés mais aussi des dégradations à Varan.</p>	-Dans l'attente de trouver des solutions avec le référent des agriculteurs.
Caméras.	Le dispositif de vidéo protection compte à ce jour 17 cameras sur notre commune. Grace à une aide de la région, nous allons rajouter 4 nouvelles cameras notamment au Paraboin et à Auroure.	-Aide de la région.
Incivilité.	<p>-Récemment, des cambriolages ont eu lieu sur notre commune. Ceux-ci ont eu lieu à Auroure ainsi qu'au Paraboin. Il faudra encore inciter les habitants à mettre des alarmes pour protéger leur maison. La commune va remettre en place la protection citoyenne déjà existante, (en 2017 une réunion publique avait permis à la gendarmerie d'intervenir et des noms de référents avaient été donnés) Le Major EVESQUE participera à la prochaine réunion de quartier le 21 février pour rappeler le fonctionnement de celle-ci.</p> <p>-La vitesse reste un problème sur notre commune, mais si on regarde les statistiques parus dans le dernier bulletin municipal, il n'y a que très peu de vitesse excessive et dans l'ensemble les gens respectent plutôt bien les limitations.</p> <p>Quand vous êtes concernés par des incivilités, contacter la gendarmerie. Ceux-ci font des rondes régulièrement sur notre commune même la nuit.</p> <p>-Depuis l'installation de caméras vers la bibliothèque, les jeunes sont moins présents. Cela est dû aussi au changement de génération.</p> <p>-Certaines voitures ont été fouillées et se sont fait siphonner le carburant.</p> <p>-Les manifestations des agriculteurs qui se sont tenues y a quelques semaines, a engendré quelques désordres. (Bottes de foin, tas de déchets verts...) La municipalité a pris contact avec le responsable des agriculteurs pour récupérer et enlever tout cela.</p>	<p>-Remettre en place la participation citoyenne.</p> <p>-Ne pas hésiter à relever les plaques d'immatriculation et à joindre la gendarmerie.</p>
Projets.	-La résidence sénior avance bien. Les travaux seront terminés et la résidence pourrait être opérationnelle fin mai. Elle sera constituée de 17 logements à la location. (T2-T3) La priorité est bien sûr aux saint ferrois. De plus, 4 appartements sont réservés aux professionnels de santé mais pour l'heure rien n'est encore certain, s'il s'avère que ceux-ci ne sont pas occupés, ils seront évidemment mis en location.	-Si certains sont intéressés, la commune peut donner le numéro de la personne concernée qui gère les locations.

	<p>Reçu beaucoup de personnes intéressées mais c'est Bâtir et Loger qui s'occupe des candidatures pour les locations et nous n'avons pas de retour de leur part concernant ce sujet. La commune et le CCAS se rendent acquéreurs d'une salle d'environ 80 m carré + terrasse pour créer des activités intergénérationnelles.</p> <p>-Le projet de réhabilitation complet des services techniques va débuter en avril pour environ 1 an. Durant tout ce temps, nos agents utiliseront deux salles au « Cloutier » qu'ils utiliseront comme bureau et stockeront le matériel sur le parking. La salle sera toujours louée aux associations mais plus au public. Nous garderons la salle Catherine Courbon en location au public, pour des fêtes ou autres. Le Cloutier à été muni de cameras pour protéger le matériel de nos agents.</p> <p>-La municipalité est en relation avec l'inspection académie pour éviter une fermeture de classe à la rentrée prochaine de l'école publique des châtaigniers. Nous ne sommes pas les seuls d'autres communes sont touchées par la fermeture de classes. (Comme saint Didier en Velay)</p>	<p>Les travaux devraient débuter en avril.</p>
--	---	--

Merci à tous pour votre implication.